

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : EXPOSITION DU SECTEUR PÉTROLIER IRANIEN AU CONFLIT

Depuis le début de la deuxième guerre opposant, en moins d'un an, Israël et les États-Unis à l'Iran, la stratégie de Téhéran consistant à précipiter une hausse des cours mondiaux de pétrole en bloquant le détroit d'Ormuz a éludé la question des possibles conséquences du conflit sur le secteur pétrolier iranien. Il est vrai que la République islamique d'Iran (RII) avait eu, en prévision d'un possible déclenchement des hostilités, la sagesse de quadrupler les enlèvements de brut au cours du mois de février. Les opérateurs iraniens auraient ainsi stocké, avant le 28 février, près de 200 M de barils de pétrole brut en haute mer au moyen de tankers de la « flotte fantôme » non encore identifiés par les autorités américaines, un volume leur permettant théoriquement d'assurer un trimestre de livraisons à la Chine, leur client unique. Si ce stratagème permet à la RII de désorganiser le marché mondial et de susciter une envolée des prix du brut sans – à court terme au moins – en payer le prix, les bombardements à venir pourraient causer au secteur pétrolier iranien, qui souffre d'un déficit d'investissement depuis la mise en place des sanctions américaines en 2018, des pertes irréparables sur les quatre principaux segments de l'industrie.

LE CHIFFRE À RETENIR

90 %

PART DES EXPORTATIONS
ENLEVÉES SUR LE TERMINAL
DE L'ÎLE DE KHARG

Pour la production de pétrole brut, bien que les capacités iraniennes, évaluées à 3,3 Mb/j en février, n'aient pas encore été ciblées par les frappes aériennes, leur vulnérabilité paraît évidente. Concentrés dans l'ouest du pays, près de la frontière irakienne et dans le Golfe persique (off-shore), les champs pétroliers exploités par la RII apparaissent particulièrement vulnérables. Si les frappes de la coalition américano-israéliennes, jusqu'ici essentiellement concentrées sur des objectifs militaires, se donnaient pour objectif une attrition du potentiel économique iranien, leur impact sur des sites ne bénéficiant d'aucune protection pourrait être dévastateur. Washington semble considérer qu'il convient de préserver ce pilier de l'économie iranienne dans la perspective d'un possible changement de régime, mais sa stratégie pourrait évoluer en cas de prolongation du conflit.

Après avoir plafonné plusieurs mois à 1,9 Mb/j au 2nd trimestre 2025, les exportations iraniennes de brut, quant à elles, absorbées par la Chine à hauteur de 95 %, ont chuté à 1,2 Mb/j en janvier, puis 1,5 Mb/j en février. Cette réduction semble résulter du choix des raffineries privées chinoises de réduire leur exposition au risque iranien et d'accroître, simultanément, leurs importations de brut russe (2,1 Mb/j en février). L'inquiétude qu'a suscité à Téhéran cette évolution paraît aujourd'hui dérisoire au regard des menaces que fait peser le conflit en cours sur l'île de Kharg, où sont enlevés 90 % des volumes exportés par l'Iran. Que les installations de Kharg soient détruites – ou, comme l'a suggéré Donald Trump, que l'armée américaine en prenne le contrôle – et la capacité de la RII à écouler la moitié de sa production de brut serait annihilée, la privant d'une source de revenus proprement vitale.

S'agissant de la consommation, la situation pour l'Iran est paradoxale. Ce n'est pas le moindre de ses paradoxes : au cours des 5 dernières années l'Iran, qui dispose des 3^{èmes} réserves mondiales de pétrole, souffre de pénuries saisonnières de carburant, qu'elle s'efforce de compenser par l'importation de produits raffinés. Sous tension permanente, les capacités de raffinage du pays, nettement insuffisantes à 2,2 Mbj pour une consommation de 2,4 Mbj lors des pics saisonniers, sont à la merci du moindre incident technique susceptible de désorganiser la chaîne d'approvisionnement. Dans ces conditions, la récente destruction par l'aviation israélienne de la raffinerie de Téhéran (250 000 bj) et de plusieurs dépôts de carburant et infrastructures logistiques afférentes, devrait impacter l'économie du pays plus sévèrement que ne le suggère ce volume assez modeste. Si d'autres raffineries devaient être touchées – par exemple celles d'Ispahan ou de Bandar Abbas, dont la production oscille entre 400 et 500 000 bj – les conséquences sur l'activité pourraient s'avérer dévastatrices. Compte tenu de l'impact social du secteur, il est probable que cette perspective préoccupe le régime au plus haut point.

Enfin, l'industrie iranienne dans son ensemble a toujours été « dopée » par la disponibilité de ressources pétro-gazières abondantes et peu onéreuses. Aussi ne fait-il aucun doute qu'une campagne de frappes sur les infrastructures pétrolières provoquerait l'arrêt à court terme de la majorité des unités de production, à commencer par celles de la filière pétrochimique, la plus importante du pays, puis celles des secteurs alimentés en électricité par les centrales au gaz et au fuel, largement majoritaires.

Service Économique de Téhéran

ÉGYPTE

1. MESURES BUDGÉTAIRES ET DISPOSITIFS DE SOUTIEN EN RÉPONSE AUX TENSIONS RÉGIONALES

Réuni sous l'autorité du Premier ministre Mostafa Madbouly, le Comité central de gestion de crise a [décidé](#), dans le contexte des tensions régionales, de rationaliser immédiatement certaines dépenses publiques, incluant l'annulation d'événements gouvernementaux, la réduction des déplacements officiels à l'étranger et la limitation des programmes de formation de l'administration. Le gouvernement prévoit également des mesures visant à réduire la consommation énergétique et les importations non essentielles, notamment *via* l'optimisation de l'éclairage public, l'encadrement de la consommation d'électricité des panneaux publicitaires et la promotion de la conversion des véhicules au gaz naturel. En parallèle, l'exécutif prévoit de mettre en œuvre de nouvelles mesures de soutien aux ménages modestes, dont une hausse prochaine du salaire minimum national.

2. REBOND DE L'INFLATION URBAINE EN FÉVRIER

L'inflation urbaine est passée de 11,9 % en janvier à 13,4 % en février, soit un niveau supérieur aux principales anticipations. Cette accélération est principalement attribuable à la hausse des prix alimentaires, qui ont augmenté de 4,6 % sur un mois, dans un contexte de consommation accrue liée au Ramadan. Par ailleurs, les [hausse](#)s des prix des carburants (comprises entre 14 à 17 %), entrées en vigueur le 10 mars, pourraient alimenter les pressions inflationnistes dans les prochains mois. Les autorités

justifient cet ajustement des prix du carburant par la hausse des coûts d'importation et de transport des produits pétroliers, dans un contexte de forte volatilité des marchés internationaux. Cette dynamique intervient alors que la Banque centrale [avait](#) poursuivi, début 2026, son cycle d'assouplissement monétaire que le contexte international pourrait toutefois interrompre. La prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale est prévue le 2 avril.

3. PROLONGATION DE L'EXEMPTION DE COUVERTURE MONÉTAIRE DES IMPORTATIONS POUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES CLÉS JUSQU'EN MARS 2027

La Banque centrale d'Égypte (CBE) a [annoncé](#) le 10 mars la prolongation d'un an de l'exemption de couverture intégrale (100 %) à l'importation pour le riz, les fèves et les lentilles, désormais applicable jusqu'au 15 mars 2027, à toutes les banques du pays. Cette mesure, initialement mise en place en mars 2025, permet aux banques locales d'assouplir les exigences financières pour les opérations d'importation tout en conservant leur responsabilité de contrôle du risque de crédit pour chaque transaction. La décision vise à garantir la disponibilité des denrées alimentaires de base et à soutenir la stabilité des marchés dans un contexte économique marqué par une hausse de l'inflation.

4. LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION DE 10 GRANDES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE PÉTROLE ET PRODUITS PÉTROLIERS EN MER ROUGE

Cette [initiative](#) intervient dans un contexte de perturbations croissantes des routes maritimes

énergétiques au Moyen-Orient. Les tensions régionales et les risques pesant sur le transit via le détroit d'Ormuz ont incité les acteurs du marché à rechercher des hubs logistiques alternatifs pour sécuriser leurs flux. En proposant ces infrastructures à des entreprises internationales, l'Égypte cherche à positionner ses ports de la mer Rouge comme des points de stockage et de redistribution régionaux pour les hydrocarbures. Le pays dispose d'une capacité excédentaire de stockage estimée à 29 millions de barils dans ses principaux ports énergétiques. Les contrats proposés dans le cadre de cet appel d'offres offrent des modalités flexibles, avec des locations mensuelles ou annuelles. Pour rappel, entre 2014 et 2023, l'Égypte a investi environ 2,35 Mds EGP (44,5 M USD) dans le développement de 79 installations de stockage pétrolier afin de renforcer son rôle de plateforme énergétique régionale. Le projet s'inspire notamment de la stratégie développée à Fujairah Oil Terminal, aujourd'hui l'un des plus grands hubs de stockage pétrolier au monde, et qui participe actuellement au développement du terminal pétrolier d'Al-Hamra Port.

5. ACCÉLÉRATION DU PROGRAMME DE PRIVATISATIONS AVEC L'INTRODUCTION EN BOURSE DE 20 ENTREPRISES PUBLIQUES

Le gouvernement égyptien [prévoit](#) l'introduction en bourse de 20 entreprises publiques dès mars 2026, dans le cadre d'une nouvelle phase de son programme de désengagement de l'État. Le programme concerne principalement des filiales des holdings publiques industrielles, notamment cinq entreprises issues de la *Chemical Industries Holding Company* et cinq autres de la *Metallurgical Industries Holding Company*, tandis que d'autres sociétés proviennent des secteurs du textile et de la construction. Cette réforme intervient dans un contexte institutionnel renouvelé, marqué par la mise en place d'une unité dédiée auprès du Premier ministre. Par ailleurs, environ 40 sociétés déjà cotées devraient être transférées au Fonds souverain d'ici fin avril.

IRAK

1. FORTE BAISSE DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE EN IRAN

La production pétrolière du pays est estimée à 1,3-1,5 M barils par jour, soit une baisse d'au moins 2,8 M b/j sur une production totale de 4,3 M b/j avant la guerre,

en raison de l'augmentation des attaques ciblant les infrastructures pétrolières et de la fermeture du détroit d'Ormuz ainsi que de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie. Les autorités irakiennes explorent différentes options afin de reprendre les exportations de pétrole en cas de fermeture prolongée du détroit d'Ormuz, y compris par camion (20 000 seraient actuellement disponibles) ou l'utilisation de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie. Bagdad envisage aussi la possibilité de relancer des projets d'oléoduc avec la Jordanie (jusqu'à Aqaba) et l'Arabie Saoudite.

Dans le même temps, les autorités irakiennes ont annoncé la suspension de la production et du transport de gaz naturel depuis le champ de Khor Mor qui alimente les centrales électriques de la région autonome du Kurdistan. La disponibilité en électricité est d'environ deux heures par jour dans la région autonome du Kurdistan.

La livraison d'hydrocarbures en provenance d'Iran est également en forte baisse (-70 %) depuis le début du conflit. À noter qu'habituellement, 20 % à 30 % de l'électricité serait produite à partir de gaz iranien.

La forte dépendance de l'Irak à l'exportation d'hydrocarbures signifie qu'un blocage durable du détroit d'Ormuz entraînerait :

- un effondrement des recettes budgétaires, les revenus pétroliers représentant 92 % des recettes publiques, et donc un creusement rapide du déficit public ;
- une pression accrue sur le dinar et les réserves de change ;
- un risque de retards dans le paiement des salaires des agents publics.

Les importantes réserves de change accumulées ces dernières années (97,8 Mds USD en février 2026, soit 11 mois d'importations de biens et services) atténuent à court terme les risques macroéconomiques mais ne permettraient pas de compenser durablement une interruption massive des exportations irakiennes.

IRAN

1. CHUTE DRASTIQUE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le secteur productif iranien subit un choc sans précédent. Une enquête menée auprès de 735

directeurs d'entreprises révèle que 80 % des entreprises ont subi une baisse de production allant de 20 % à plus de 70 % au cours des 12 premiers jours du conflit. Les pertes financières apparaissent colossales : 41 % des petites entreprises ont perdu plus d'un milliard de tomans (1 toman = 10 rials), 31 % des moyennes entreprises ont perdu plus de 10 milliards de tomans, et 29 % des grandes entreprises ont enregistré des pertes dépassant les 100 milliards de tomans. Enfin, les 619 plus grandes entreprises cotées en bourse ont accumulé une perte estimée à 33 000 milliards de tomans en moins de deux semaines.

2. EXTENSION DU CHAMP DES SUBVENTIONS PAR COUPONS ÉLECTRONIQUE

Le ministère des Coopératives, du Travail et du Bien-être social de la République islamique a annoncé l'élargissement du programme de subventions par coupons électroniques (Kalabarg). Le réseau compte désormais 500 000 magasins partenaires, chiffre qui a doublé depuis le mois de Dey (janvier). Le système ne requiert désormais plus d'apport en espèces de la part des ménages, ce qui leur d'obtenir un panier complet de produits à prix subventionné. Les recharges de coupons sont désormais échelonnées d'éviter les engorgements. En outre une subvention spéciale de 800 000 tomans a été allouée aux enfants souffrant de malnutrition dans les déciles de revenus les plus faibles. Enfin, un centre d'appel a été mis en place pour répondre aux questions des ménages iraniens concernant ces aides.

3. REPRISE D'EXPORTATIONS DE PÉTROLE CONTOURNANT LE DÉTROIT D'ORMUZ

L'Iran a repris ses exportations de pétrole brut depuis le terminal pétrolier de Jask, seul point de sortie majeur permettant de contourner le détroit d'Ormuz. Un pétrolier y aurait chargé environ 2 M barils le 7 mars, marquant la première expédition depuis cette installation depuis 2024. Le potentiel de ce terminal demeure toutefois limité en comparaison de celui de l'île de Kharg où aboutissent la grande majorité des pipelines iraniens.

ISRAËL

1. DÉFICIT BUDGÉTAIRE RELEVÉ À 5,1 % APRÈS LA HAUSSE DU BUDGET DE DÉFENSE

Le 11 mars, le gouvernement israélien a relevé l'objectif de déficit public pour 2026 de 4,9 % à 5,1 % du PIB, après une décision de dernière minute du Premier ministre Benjamin Netanyahu d'augmenter davantage que prévu le budget de la défense. La hausse de l'enveloppe militaire atteindra finalement 32 Mds ILS, portant le budget de défense à environ 151 Mds ILS (dont 7 Mds ILS de réserve), contre un compromis initial de 147 Mds ILS. Cette décision intervient dans un contexte déjà marqué par un déficit de 4,7 % du PIB en 2025 et devrait accroître le déficit nominal d'environ 25 Mds ILS par rapport au projet budgétaire initial. Pour limiter l'ampleur de cet écart, l'exécutif a approuvé un nouveau gel budgétaire transversal de 0,3 % dans les ministères, tout en maintenant plus de 4,5 Mds ILS de fonds de coalition (crédits budgétaires négociés dans le cadre des accords politiques entre partis de la majorité et destinés à financer des priorités sectorielles ou communautaires). Par ailleurs, le ministère des Finances a révisé à la baisse la croissance attendue en 2026 à 4,7 % (-0,5 point de pourcentage) en raison de l'impact de la guerre, tout en relevant sa prévision de recettes fiscales à 561,8 Mds ILS (+11 Mds ILS), après une hausse réelle de 11,5 % des recettes en janvier-février 2026 en glissement annuel. Cette évolution budgétaire pourrait entraîner une légère hausse du ratio dette/PIB, initialement attendu stable en 2026.

2. ISRAËL DEVIENT LE 7^{ÈME} EXPORTATEUR MONDIAL D'ARMEMENTS

Selon le rapport annuel du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) publié le 10 mars, Israël est devenu le 7^{ème} exportateur mondial d'armements sur la période 2021-2025, dépassant désormais le Royaume-Uni (8^{ème}). Les exportations israéliennes d'équipements militaires ont progressé de 4,4 % par rapport à la période précédente (2016-2020), dans un contexte où les exportations mondiales d'armes ont augmenté de 9,2 %. Les États-Unis dominent largement le marché avec 42 % des exportations mondiales, suivis de la France (9,8 %), de la Russie, de l'Allemagne, de la Chine et de l'Italie. La montée d'Israël intervient dans le contexte de la guerre multi-fronts qui mobilise l'État

hébreu depuis plus de deux ans et demi et s'explique notamment par la forte demande internationale pour ses systèmes de défense aérienne et technologies militaires avancées. Les principaux marchés d'exportation israéliens sont l'Inde (29 %), l'Allemagne (21 %) et les États-Unis (7,8 %). Cette dynamique se reflète également dans la valorisation des groupes du secteur : le fabricant d'électronique de défense *Elbit Systems* est récemment devenu la première capitalisation israélienne, à hauteur de 40 Mds USD, portée par un quadruplement du cours de l'action en deux ans. Parallèlement, Israël se classe 14^{ème} mondial parmi les importateurs d'armes, avec des importations en hausse de 12 % sur les cinq dernières années.

3. PLAN D'AIDE ÉCONOMIQUE EN RÉACTION À LA GUERRE EN IRAN

Le ministère israélien des Finances a finalisé un dispositif de soutien destiné aux entreprises affectées par la guerre en Iran, proche de celui adopté lors de précédentes crises mais avec des critères plus restrictifs. Les salariés placés en chômage partiel ne seront indemnisés qu'à partir de 14 jours d'absence, un seuil plus élevé que lors du précédent dispositif et susceptible de susciter des débats au Parlement. Les entreprises ne seront éligibles à une compensation que si leur chiffre d'affaires a reculé d'au moins 25 %, mesuré entre mars 2026 et mars 2025 (ou sur la période mars-avril pour les déclarations bimestrielles). Le mécanisme concernera les entreprises réalisant entre 12 000 ILS et 400 M ILS de chiffre d'affaires annuel, avec des montants forfaitaires pour les petites entreprises et des compensations calculées en fonction de la perte de chiffre d'affaires pour les structures plus importantes. Les aides incluront également une participation aux charges fixes et un soutien aux coûts salariaux, plafonné au salaire moyen national (13 773 ILS) par employé, avec une limite globale de 600 000 ILS pour les entreprises de plus grande taille. Des indemnités spécifiques sont également prévues pour les dommages indirects causés par des frappes, pouvant couvrir jusqu'à six mois de pertes, ainsi que pour les propriétaires immobiliers privés de loyers en raison de destructions.

4. ÉLARGISSEMENT DE L'ACCORD DE SERVICES AÉRIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le 10 mars, Israël et les États-Unis ont signé un protocole modifiant l'accord bilatéral de transport aérien de 2010, introduisant pour la première fois la septième liberté pour le fret aérien (droit permettant aux compagnies de transporter des marchandises entre deux pays étrangers sans passer par leur pays d'origine). Ce dispositif permettra ainsi aux compagnies américaines d'opérer des liaisons cargo entre Israël et des pays tiers, tandis que les compagnies israéliennes pourront transporter du fret entre les États-Unis et d'autres marchés internationaux. L'accord supprime également certaines contraintes historiques pesant sur les transporteurs israéliens, qui devaient jusqu'à présent faire transiter leurs vols cargo par Israël pour opérer des liaisons internationales. Par ailleurs, les autorités américaines ont autorisé la compagnie israélienne *Arkia* à poursuivre pendant une année supplémentaire, jusqu'en avril 2027, ses opérations vers les États-Unis sous contrat de « wet lease » (location d'avion avec équipage), dans l'attente du déploiement de sa propre flotte long-courrier.

JORDANIE

1. MESURES POUR LIMITER L'IMPACT DE LA GUERRE EN IRAN ET SÉCURISER LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Le gouvernement a adopté plusieurs mesures économiques et logistiques afin de limiter l'impact des tensions régionales sur la sécurité énergétique ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement du Royaume. Le Conseil des ministres a notamment décidé d'exonérer de droits de douane et taxes, pendant 6 mois, les marchandises importées, et ce pour limiter le risque inflationniste avec la hausse du coût du fret maritime. Il a également autorisé, exceptionnellement, l'entrée de marchandises conteneurisées *via* les postes-frontières terrestres, alors que celles-ci transitent habituellement uniquement par le port d'Aqaba.

En parallèle, afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays, une cellule interministérielle a été mise en place avec une surveillance quotidienne des stocks et un contrôle des exportations pouvant conduire à l'interdiction d'exportation de certains produits

alimentaires de base. Les réserves de matières premières agricoles sont suffisantes pour couvrir plus de 3 mois de consommation nationale, notamment 10 mois pour le blé et 8 mois pour l'orge.

Sur le plan énergétique, le gouvernement a activé un plan d'urgence pour faire face à l'arrêt de l'approvisionnement en gaz naturel par Israël : basculement des centrales électriques vers des combustibles alternatifs (diesel ou fuel lourd) ; autorisation accordée à NEPCO d'utiliser le stock stratégique de diesel ; levée de droits de douane à l'importation de diesel et mazout destinés à la production électrique ; suspension temporaire des approvisionnements en gaz pour les usines reliées au réseau principal.

2. CHUTE DU TOURISME

Selon l'Autorité de développement et du tourisme de la région de Petra, la totalité des réservations hôtelières à Petra pour le mois de mars aurait été annulée tandis que les annulations atteindraient 60 % pour avril et 45 % pour mai. En 2025, Petra avait accueilli 582 550 visiteurs, dont 64 % de touristes étrangers. De son côté, le ministère du Tourisme et des Antiquités signale que la demande pour les tour-opérateurs en Jordanie est également affectée, avec environ 80 % d'annulations. Pour mémoire, la haute saison touristique en Jordanie court de mars à mai. Par ailleurs, le secteur de la restauration fait face à une baisse de fréquentation d'environ -50 % par rapport au mois du Ramadan de l'année dernière.

3. HAUSSE DES RÉSERVES DE CHANGE (+10,6 %) DE LA BANQUE CENTRALE

Selon la Banque centrale de Jordanie (CBJ), les réserves de change ont augmenté de +10,6 % par rapport à fin 2025. Elles ont atteint 28,2 Mds USD, fin février, contre 25,5 Mds USD en fin d'année dernière. Les réserves actuelles permettent de couvrir environ 10 mois d'importations de biens et services.

LIBAN

1. SOUTIEN DE LA FRANCE ET DE L'UE AU LIBAN

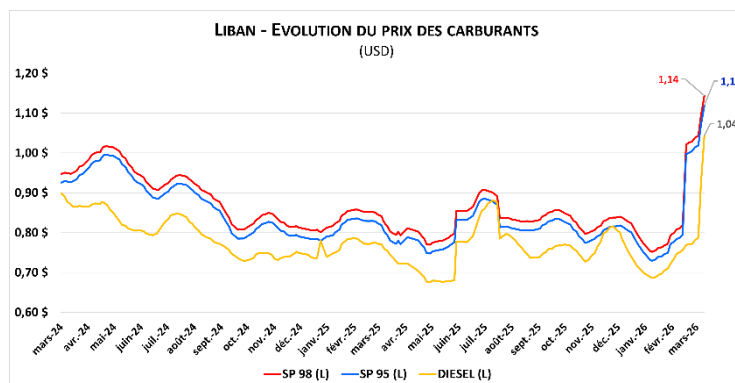
La France a acheminé, jeudi 12 mars, 60 tonnes d'aide humanitaire vers le Liban. Initialement prévue à 20 tonnes, l'opération – menée en partenariat avec la Fondation CMA CGM – a finalement été triplée. L'aide

comprend des médicaments, des produits de première nécessité, des matelas ainsi qu'un poste sanitaire mobile. Par ailleurs, Paris a annoncé le don de 20 véhicules de l'avant blindé (VAB) aux forces armées libanaises.

En parallèle, l'Union européenne a annoncé le 11 mars une aide humanitaire de 100 millions d'euros destinée aux déplacés. Un premier envoi de 45 tonnes, acheminé via l'UNICEF, est déjà arrivé au Liban. Selon le ministère de la Santé publique du Liban, le conflit a provoqué 816 700 déplacés depuis son déclenchement le 2 mars.

2. AUGMENTATION DU COÛT DU CARBURANT ET DU PAIN

Dans le sillage du conflit et de la flambée du cours du baril, les prix des carburants au Liban fixés par le ministère de l'Énergie et de l'Eau ont été relevés le 10 mars. Le tarif du bidon de 20 L d'essence 95 augmente de 4,7 % à 2 004 000 LL (soit 20 EUR), tandis que celui de diesel progresse plus fortement, de 13,2 %, à 1 869 000 LL (18,7 EUR).



Le ministère de l'Économie a aussi augmenté le prix réglementé du pain. Le paquet de 840 g se renchérit de 7,7 % à 70 000 LL (0,70 EUR). La hausse est plus importante (+12,5 %) encore pour le format inférieur, de 400g, qui atteint 45 000 LL (0,45 EUR).

3. REPORT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PROROGATION DE DEUX ANS DU MANDAT DU PARLEMENT

Du fait de la guerre au Liban, les députés libanais ont prorogé leur mandat de deux ans à l'issue d'une courte séance tenue le 9 mars au Parlement, avec 76 voix pour, 41 contre et quatre abstentions. Les partis chrétiens majoritaires (FL, CPL, Kataëb) se sont opposés au report du scrutin et certains ont déjà saisi le Conseil constitutionnel. Les élections législatives

étaient prévues pour mai 2026, mais des désaccords subsistaient jusqu'à présent sur les modalités d'application de la loi électorale. Cette prorogation exceptionnelle a également pour conséquence directe le maintien du gouvernement Nawaf Salam au pouvoir et laisse espérer des avancées significatives sur l'agenda des réformes structurelles, en premier lieu financières.

PALESTINE

1. BUDGET D'URGENCE FACE À LA CRISE FINANCIÈRE

Les autorités palestiniennes envisagent d'adopter, pour 2026, un budget d'urgence fondé sur le principe du flux de trésorerie, afin de faire face à une crise financière sans précédent. La situation résulte principalement de la retenue par Israël des recettes de compensation, principale source de revenus de l'Autorité palestinienne.

Sur environ 16 Mds NIS (environ 4 Mds EUR) de recettes attendues, près de 11 Mds NIS (environ 2,75 Mds EUR) proviennent habituellement de ces fonds. Leur suspension a entraîné la perte d'une grande partie des ressources publiques, rendant impossible l'élaboration d'un budget classique fondé sur des prévisions annuelles.

Le ministère des Finances prévoit donc de planifier les dépenses en fonction des liquidités disponibles chaque mois, provenant des recettes locales, de l'aide internationale ou des recettes fiscales. Les priorités budgétaires devraient concerner la santé, l'éducation et la sécurité, tandis que les dépenses non essentielles seront fortement réduites.

Le gouvernement tente également de mobiliser des ressources pour verser une avance sur les salaires des fonctionnaires avant l'Aïd, prévu fin mars, alors que la situation budgétaire demeure particulièrement critique.

2. PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, le ministère palestinien du Travail a dressé un état des lieux de la participation des femmes au marché du travail, soulignant que leur autonomisation économique demeure une priorité nationale.

En 2025, le nombre de femmes employées en Cisjordanie a atteint environ 150 100, soit une hausse de 3,7 %, malgré un contexte économique difficile et une forte incertitude sur le marché du travail. Parallèlement, le nombre de femmes au chômage a reculé à environ 55 100, ce qui marque une amélioration relative de l'emploi féminin.

Cependant, plusieurs défis structurels persistent. Le travail informel reste très répandu, avec une part importante de travailleurs sans contrat écrit, et moins de la moitié des femmes salariées bénéficient d'un congé maternité payé. L'écart salarial demeure également notable : le salaire journalier moyen des femmes s'élève à environ 118 shekels contre 141 shekels pour les hommes.

3. HAUSSE MARQUÉE DU COUT DE LA VIE EN FÉVRIER

Le Bureau central palestinien des statistiques a annoncé une hausse significative du coût de la vie en février 2026, reflétant les tensions persistantes sur les marchés, en particulier dans la bande de Gaza.

Selon les données publiées, l'indice des prix à la consommation en Palestine a augmenté de 11,61 % sur un an, en comparant février 2026 à février 2025. Cette hausse est principalement tirée par la situation économique et les perturbations des marchés à Gaza.

Les disparités régionales restent toutefois importantes. La bande de Gaza enregistre la plus forte inflation, avec une hausse des prix de 31,32 %, liée notamment à l'instabilité des marchés et aux difficultés d'approvisionnement.

SYRIE

1. RÉOUVERTURE PARTIELLE DE L'ESPACE AÉRIEN SYRIEN

Après avoir décidé la fermeture totale de son espace aérien, les autorités syriennes ont annoncé sa réouverture partielle à partir du 11 mars. La décision ne concerne pour l'instant que l'aéroport international d'Alep : la compagnie Fly Cham a ainsi repris les vols vers la Turquie (Istanbul, Mersin) et devrait reprendre ceux vers les Émirats arabes unis (Charjah) tandis que les liaisons vers la Jordanie (Amman) sont assurées par la compagnie nationale jordanienne *Royal Jordanian*.

2. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN PÉTROLE

Dans le contexte des tensions croissantes sur les ressources énergétiques au Moyen-Orient, mais également dans l’objectif de stabiliser le marché de l’énergie syrien, les autorités de transition, via la Syrian Petroleum Company, ont mis en place un plan de mobilisation des ressources de pétrole brut du Nord-Est (province d’Hassakeh). Une cargaison de 92 camions-citernes provenant des champs pétroliers de Rmeilan est ainsi arrivée dans les installations de stockage d’Homs le 8 mars 2026, et d’autres devraient suivre.

3. SOUTIEN DE LA BANQUE MONDIALE À LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES À HAUTEUR DE 20 M USD

La Banque mondiale a approuvé une subvention de 20 M USD destinée à renforcer la gouvernance des finances publiques en Syrie. Ce financement, annoncé le 12 mars 2026 et accordé via l’Association internationale de développement (IDA), vise à améliorer la transparence, l’efficacité et la redevabilité dans la gestion des fonds publics. Le projet prévoit notamment la création, au sein du ministère des Finances syrien, d’une unité chargée de coordonner l’aide internationale et de superviser l’utilisation des financements extérieurs.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D’UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr